



Photo : © Robert Touati

L'OCCE, plus qu'une coopérative : une association au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire, pour la réussite de tous les enfants.

Chers Parents,

Comme à chaque rentrée scolaire, il va être question, dans toutes les écoles, de la Coopérative scolaire OCCE. Mais connaissez-vous réellement les objectifs poursuivis par cette dernière ? Savez-vous simplement à quoi est utilisé l'argent que vous donnez ?

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) promeut la pédagogie coopérative et accompagne les enseignants pour développer et donner à expérimenter la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.

L'projet pédagogique et son financement

Dans l'école, la coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : ainsi les enfants et les jeunes développent leur connaissance du monde, leur esprit critique et deviennent des acteurs positifs d'une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE ; plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, ventes lors de la fête de l'école, vente de photographies scolaires, de calendriers...

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un soutien volontaire et modique, qui manifeste la volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école ou de la classe.

L'OCCE au service d'une pédagogie coopérative

Les coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires sont toutes affiliées à une association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole⁽¹⁾.

Les coopératives scolaires adhérentes de l'OCCE paient une cotisation modique qui leur donne accès à de multiples services comme :

- l'assurance de tous les élèves pour les activités de la coopérative (notamment lors de voyages ou de sorties scolaires),
- des informations, conseils et outils pédagogiques pour accompagner les projets et mettre en place une réelle vie associative et coopérative au sein de la classe ou de l'école⁽²⁾.

Nous espérons que tous les élèves vivront, grâce à leur coopérative OCCE, une année scolaire 2016/2017 riche en apprentissages et en projets coopératifs qui les aideront à devenir des citoyens autonomes, responsables et solidaires.

Eric WEILL
 Président de la Fédération OCCE

1. Pour en savoir plus rendez-vous sur : www.occe.coop
 2. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les enseignants de votre école ou l'association OCCE de votre département (tous les contacts OCCE sont sur le site fédéral : www.occe.coop).

L'OCCE en quelques chiffres :

1928
 création de l'OCCE

1
 fédération nationale

102
 associations départementales

24
 unions régionales

5 millions
 d'enfants et d'adolescents

51 300
 coopératives et foyers scolaires